



No de résolution
ou annotation

Comité de parents Commission scolaire du Val-des-Cerfs

01CP-868

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du Comité de parents de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue au centre administratif, situé au 55, rue Court à Granby, le 29 octobre 2015.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, la présidente, Marie-Claude Gauthier, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous les représentants.

VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents mesdames et messieurs :

Écoles primaires

BEAUDRY, Josée	de l'Orée des Cantons – Waterloo
BOILEAU, Julie	Curé-A.-Petit – Cowansville
BOURDON, Julie	du Phénix – Granby
BRIEN, Nicholas	St-François-d'Assise – Frelighsburg
DEVOST, Marie-Claude	St-Bernard – Granby
FRIOLET, Katy	Eurêka
GAUTHIER, Marie-Claude	de l'Assomption – Granby
HUARD, Mélanie	Joseph-Poitevin – Granby
KONICKI, Russel	Notre-Dame-de-Lourdes – St-Armand
LAMBERT, Suzie (parent commissaire)	St-Jean – Granby
LAVIGNE, Pascal (parent commissaire)	Ste-Famille – Granby
LUSSIER, Evelyne	Ste-Cécile – Ste-Cécile-de-Milton
MORIN, Ghislain	St-André – Granby
PAQUETTE, Julie	de l'Étincelle – Granby
PLOTTO, Dimitri	de Roxton Pond – Roxton Pond
ROBERGE, Avrel	de la Clé-des-Champs – Dunham
ST-FRANÇOIS, Mathieu	St-Joseph – Granby
TILLOY, Peggy	des Bâtitseurs
VINCENT-CÔTÉ, Julie	Mgr-Douville, Farnham
VALLÉE, Isabelle	de la Moisson-d'Or, St-Alphonse

Écoles secondaires

AUBÉ, Kathy	L'Envolée – Granby
DUPONT, Mario	Jean-Jacques-Bertrand – Farnham
GAGNON, Isabelle	Wilfrid-Léger – Waterloo

CCSEHDAA

HUARD, Mélanie

Formant **QUORUM** (24 représentants, dont 23 ayant le droit de vote)

Sont arrivés en cours de rencontre :

GODARD, André	de la Haute-Ville – Granby
HANIGAN, Stephen	St-Joseph – N.-D. de Stanbridge
LOISELLE, Marie-France	Ave-Maria – Granby
NEUGEBAUER, Stéphane	St-Vincent-Ferrier – Bromont

Ont motivé leur absence :

CARON, Rémi	Joseph-Hermas-Leclerc – Granby
CORNAY, Marie-Josée (parent commissaire)	Massey-Vanier – Cowansville
LAROUCHE, Marc	de la Chantignole – Bromont

Sont absents :

BANVILLE, Valérie (parent commissaire)	
DUBOIS, Andréanne	Ste-Thérèse – Cowansville
FORTIER, Daniel	St-Léon – Cowansville
GARIÉPY, Isabelle	St-Édouard – Knowlton
HARRISON, Steve	Premier-Envol – Bedford
LAUZIER, Édith	Mgr-Desranleau – Bedford
McCONNELL-LEGAULT, Benoit	de Sutton – Sutton
	Centrale – St-Joachim
	St-Jacques – Farnham
	St-Romuald – Farnham



No de résolution
ou annotation

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Ghislain Morin et appuyé par Suzie Lambert :

03CP1516-038

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 OCTOBRE 2015

Il est proposé par Julie Boileau et appuyé par Mélanie Huard :

03CP1516-039

D'ACCEPTER le procès-verbal tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

Il est proposé par Josée Beaudry et appuyé par Pascal Lavigne :

03CP1516-040

DE DÉTRUIRE les bulletins de vote.

Accepté à l'unanimité

Arrivée de Stephen Hanigan à 19 h 05 (25 représentants, dont 24 ayant le droit de vote).

4. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Comme de nouveaux délégués sont présents, Marie-Claude Gauthier rappelle rapidement le déroulement des rencontres et le fonctionnement du CP.

Arrivée de Stéphane Neugebauer et d'André Godard à 19 h 07 (27 représentants, dont 26 ayant le droit de vote).

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Marie-Claude Gauthier présente Éric Racine, le directeur général par intérim de la CS, qui va pouvoir répondre à certaines questions du CP. Celui-ci indique également que le travail à la CS est focalisé sur la réussite et le bien-être des élèves même si ce n'est pas toujours évident.

Arrivée de Marie-France Loïselle à 19 h 10 (28 représentants, dont 27 ayant le droit de vote).

Politique linguistique

La nouvelle version est prête et va bientôt être déposée au CC pour adoption.

Procédure d'appel d'offres

Éric Racine rappelle les grandes lignes de la Loi sur les organismes publics ainsi que les obligations ajoutées par le Conseil du Trésor. Tout ceci apporte beaucoup de lourdeur à la procédure. Le législateur n'a pas pensé que ce processus pouvait nuire aux fournisseurs, mais aussi aux écoles. Dans le cas des photos scolaires, Josée Beaudry indique que la qualité n'est pas constante d'un fournisseur à l'autre. Éric Racine mentionne qu'il faut alors définir certains critères de qualité quand l'appel d'offres est préparé. Les photos scolaires tombent dans les appels d'offres qualitatifs et non quantitatifs.

Point EHDAA

Le point EHDAA sert à publiciser les services du CCSEHDAA, à donner une ressource aux parents qui en ont besoin. Si il y a une classe spécialisée dans une école, ce point peut servir à expliquer en quoi ça consiste.

6. PAROLE AU PUBLIC

Pas de public.

7. RETOUR FORMATIONS 20-21 OCTOBRE

Très belle participation (102 personnes pour les devoirs et les leçons ; 172 pour l'anxiété) malgré quelques problèmes de diffusion de l'information, car plusieurs parents n'ont pas reçu le message par l'intermédiaire de leur école (ça fait sans doute partie des moyens de pression des directions d'école sur la CS et le Ministère). La CS pourrait envoyer directement, mais il y a beaucoup de désabonnements de la liste d'envoi dans ce cas-là.

À Massey-Vanier, il y a eu des problèmes techniques, qui ont pu être réglés quelques minutes avant le début de la formation. Il est préférable de tester la présentation la veille sur un ordinateur qui est déjà sur place.

De manière générale, le public a vraiment aimé la qualité des formations, le dynamisme et la maîtrise de la formatrice pour son sujet. La gratuité des formations fait aussi partie des points de satisfaction.



No de résolution
ou annotation

01CP-870

8. RETOUR SÉANCES D'INFORMATION SUR LA RÉVISION DES SECTEURS

Environ 550 élèves vont être transférés. Les séances étaient très animées à Cowansville et Farnham. Les audiences publiques se tiendront les 11, 16 et 17 novembre. Le travail devra être refait d'ici deux à trois ans peut-être, car certaines écoles atteindront leur capacité maximale. Certaines écoles secondaires peuvent accueillir des élèves du primaire. Les commissaires ainsi que la CS souhaitent avoir les commentaires et les avis des parents et des conseils d'établissement, car ils peuvent alimenter la réflexion avec des solutions qui n'ont pas forcément été envisagées. Il est difficile de prévoir les mouvements de population. Certains mouvements semblent plus naturels que d'autres. Certaines écoles vont se retrouver avec une forte augmentation de leur nombre d'élèves ; il est important que le personnel des écoles soit préparé.

Il est proposé par Josée Beaudry et appuyé par Julie Bourdon :

03CP1516-041

DE MANDATER le comité exécutif pour rédiger un avis et le déposer lors d'une des auditions publiques.

Accepté à l'unanimité

Il est proposé par Nicholas Brien et appuyé par Josée Beaudry :

03CP1516-042

DE DÉPLACER la séance du comité exécutif au 5 novembre.

Pascal Lavigne demande le vote.

Pour = 24, contre = 1, absentions = 2

La proposition est acceptée.

9. QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

École St-Jean : OPP se questionne à savoir s'il va être viable à cause des négociations./Un bulletin d'information mensuel sera envoyé aux parents.

École de Roxton Pond : Augmentation du nombre de PI.

École Wilfrid-Léger : Changement au niveau des options avec un retour aux profils comme il y a cinq ans pour créer un sentiment d'appartenance plus grand.

École St-François-d'Assise : Souper-bénéfice le 14 novembre./Les oiseaux sont la thématique de l'école. Des enfants préparent des origamis pour décorer l'école.

École Joseph-Poitevin : Comme la maison qui abrite le service de garde va sans doute être mise en vente vu la diminution du nombre d'enfants inscrits, la direction générale de la CS a présenté une résolution au CC en ce sens.

École St-André : Conseil d'établissement remis à cause de la grève.

École de la Haute-Ville : Adoption d'un fonds à destination spéciale qui servira à conserver le solde positif du compte d'un élève laissé à son départ de l'école et à le transférer à son petit frère ou à sa petite sœur qui fréquente l'école.

École St-Joseph : Salon des artisans le 21 novembre, de 9 h à 16 h (campagne de financement).

École du Phénix : Les rénovations devaient être terminées fin septembre, mais ça s'éternise. Tout le monde a hâte que ce soit terminé.

École de l'Étincelle : La fête d'Halloween aura lieu le 30 octobre.

École des Bâtisseurs : Tenue des élections./Campagne de financement : vente de fromages.

École Notre-Dame-de-Lourdes : Campagne de financement : vente de fleurs de Noël.

École St-Vincent-Ferrier : Réunions extraordinaires pour préparer le mémoire qui sera déposé le 11 novembre pour la révision des secteurs./Annonce de la chaîne humaine du 2 novembre dans les journaux et avec des affiches. Les parents se mobilisent.

École Ste-Cécile : Traverse piétonnière dangereuse. Une séance de repérage aura lieu dans la semaine du 2 novembre. Une subvention financera les travaux dans cette zone./La campagne de financement aidera pour le marquage du parc-école et la plantation d'arbres.

École de la Moisson-d'Or : Deux rencontres du conseil d'établissement ont été annulées par la direction. Les membres n'avaient d'ailleurs pas reçu d'ordre du jour. Aucune raison n'a motivé ces décisions.

École de la Clé-des-Champs : La campagne de financement est réduite puisque les activités ont été annulées./Séance extraordinaire du conseil d'établissement le 2 novembre pour la révision des secteurs, car l'école est affectée.



No de résolution
ou annotation

01CP-871

École de la Clé-des-Champs : La campagne de financement est réduite puisque les activités ont été annulées./Séance extraordinaire du conseil d'établissement le 2 novembre pour la révision des secteurs, car l'école est affectée.

École Curé-A.-Petit : La fréquentation du service de garde a diminué de moitié pour les journées pédagogiques./Une maman de l'école s'occupe de la cafétéria./Les activités d'éducation physique sont maintenues.

École Mgr-Douville : Adoption de la convention de gestion : trois objectifs sont fixés, dont la baisse de l'intimidation (30 à 40 % de moins).

École Eurêka : Une enseignante a fait une demande de subvention au nom de l'école pour un puitre-vélo./Bonne participation à la campagne de financement.

École Ave-Maria : Nouveau plancher pour le gymnase./Au début du printemps, possibilité de travaux pour retirer la petite roche du parc-école et la remplacer par du paillis. De nouveaux jeux vont être installés. (Les modules sont fermés entre le 15 décembre et le 15 mars.)

10. PROBLÉMATIQUES

Une formation est donnée aux nouveaux directeurs d'école ainsi qu'à des personnes désignées. Cette formation s'adresse également aux directeurs déjà en poste. Paule-Andrée Bouvier est disponible pour le soutien et l'accompagnement lors des séances des conseils d'établissement lorsque c'est nécessaire. Ça serait bien que les présidents de conseil d'établissement disposent aussi des documents de rappel des choses à faire durant l'année.

Josée Beaudry indique qu'on trouve aussi de l'information sur le site du Ministère.

Il n'y a pas d'encadrement précis dans la loi concernant la présentation du budget. Il existe plusieurs modèles de présentation. Érice Racine précise que la CS travaille sur la production d'un modèle standard commun à l'ensemble des écoles.

Il y avait aussi de l'information sur First Class mais les membres de conseil d'établissement n'y avaient pas accès. Éric Racine mentionne que c'était pourtant prévu.

11. FORMATION AUX MEMBRES DE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Josée Beaudry a fait le suivi avec Paule-André Bouvier sur la formation. Plutôt qu'une formation de trois heures, une formule de trois fois une heure durant l'année est envisagée. Des sujets précis pourront ainsi être ciblés pour mieux répondre aux besoins. Ces blocs de formation seront aussi présentés dans différentes écoles de la CS. Paule-Andrée ne sera pas seule pour animer les séances. Des parents pourront se joindre à elle afin de créer une interactivité intéressante.

12. PARENTS COMMISSAIRES

Des parents se sont présentés au CC pour y parler de leur inquiétude face à la révision des secteurs./Les chiffres 2014-2015 ont été présentés./Le spectacle *Fais pas l'autruche* a reçu les félicitations.

13. CCSEHDAA

La dernière rencontre n'a pas eu lieu à cause de la grève. La prochaine rencontre est fixée au 18 novembre.

14. TRANSPORT

Isabelle Vallée et Kathye Aubé quittent la séance à 21 h 40 (25 représentants, dont 24 ayant le droit de vote).

Mélanie Huard indique qu'à cause de travaux, l'autobus ne peut pas ramasser les enfants à l'arrêt normal. Les parents à qui ça arrive peuvent appeler directement la CS. Katy Friolet précise que les enfants marchent le long des travaux depuis trois semaines, et ça n'est toujours pas fini.

Rue Le Corbusier, les automobilistes ne s'arrêtent pas aux feux clignotants de l'autobus.

À Ste-Cécile-de-Milton, la traverse pose problème depuis une quinzaine d'années. Le problème, c'est que certaines routes ne dépendent pas de la municipalité. Les brigadiers scolaires sont du ressort de la municipalité.

À l'école St-Vincent-Ferrier, les roulottes empêchaient les autobus de manœuvrer, alors une demande a été faite à la Ville par l'intermédiaire de la conseillère municipale membre de la communauté pour aménager le débarcadère en conséquence.

Les panneaux de signalisation dépendent du Ministère. Pour qu'il y en ait, il y a six critères à respecter. Tant que ça n'est pas le cas, le Ministère n'intervient pas.



No de résolution
ou annotation

01CP-872

15. RENCONTRE CONJOINTE

La date est fixée au 26 novembre, à 18 h. La révision des secteurs, les négociations, la procédure d'appel d'offres, la communication et la démocratie scolaire font partie des sujets traités. On parlera du plan d'optimisation à la prochaine rencontre conjointe.

16. CORRESPONDANCE – QUESTIONS DIVERSES

- Pour la rencontre du CP de décembre, on demande à Peggy Tilloy si l'école des Bâtisseurs accueillerait les délégués. Elle va vérifier.
- Pascal Lavigne aimerait colliger les critères de sélection des différentes directions d'école. Un courriel sera envoyé à cet effet aux délégués.
- Le tarif des journées pédagogiques se monte désormais à 16 \$, mais ce n'est pas le cas partout. C'est le conseil d'établissement qui entérine la décision en fonction de la subvention reçue. Il faut quelques fois compenser pour arriver à l'équilibre soit en demandant une contribution supplémentaire aux parents, soit en comblant le déficit du service de garde avec le budget de l'école.
- Le calendrier des consultations sera transmis au CP pour le 5 novembre.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Julie Bourdon et appuyé par Katy Friolet :

DE LEVER la séance à 21 h 55.

Accepté à l'unanimité

03CP1516-043

Marie-Claude Gauthier
Présidente

Ghislain Morin
Secrétaire

Catherine Baudin
Agent de bureau